



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 24-664

Avis public est donné par la soussignée que le **mardi 12 novembre 2024, à 17 h 45**, à la salle du conseil de la MRC des Maskoutains situé au 3271, boul. Laframboise, bureau 200, à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil de la MRC des Maskoutains en vertu de la résolution numéro 24-10-355, adoptée le 9 octobre 2024, en conformité avec l'article 53.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*, tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet de *Règlement numéro 24-664 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé. (Autorisation de remplacer un usage commercial ou industriel qui a cessé par un usage commercial ou industriel complémentaire à l'agriculture dans l'aire d'affectation « Agricole A1 - Dynamique »)*

Lors de cette assemblée publique, la commission expliquera la modification proposée et ses effets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit règlement.

Aussi, ces personnes peuvent prendre connaissance de ce projet de règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 3271, boul. Laframboise, bureau 200, à Saint-Hyacinthe et à l'hôtel de ville et bureau municipal des municipalités situées sur le territoire de la MRC des Maskoutains, durant les heures régulières d'ouverture.

Résumé du projet de règlement :

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Schéma d'aménagement révisé (SAR) afin d'autoriser le remplacement d'un usage commercial ou industriel par un usage commercial ou industriel complémentaire à l'agriculture sur un lot devenu vacant et bénéficiant déjà d'une autorisation de la CPTAQ ou de droits acquis pour une utilisation commerciale ou industrielle qui soient toujours valides.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 22^e jour du mois d'octobre 2024.

La greffière,

Marie-Pier Hébert